



## En appel est ce pour tous ceux qui perdent aux prud'hommes

Par **mabrouk01**, le 11/11/2012 à 23:40

Bonjour,

est ce que toutes les personnes qui perdent aux prud'hommes vont automatiquement en appel ? quelles sont les critères pour aller en appel ?

merci

Par **DSO**, le 12/11/2012 à 11:52

Bonjour,

N'interjettent appel que ceux qui ne sont pas satisfaits du jugement.

Il faut se référer à la motivation du jugement pour savoir si celui-ci tient la route, pour décider ou non de faire appel.

Cordialement,  
DSO

Par **mabrouk01**, le **12/11/2012** à **12:29**

Bonjour

merci de prendr du temps pour me répondre mais je suis tellement inquiète mon avocat m'a dit de ne pas m'inquiéter etb que ça ira en faisant appel qu'en pensez vous ?

merci

Par **DSO**, le **12/11/2012** à **12:37**

Il est impossible de vous répondre sans connaître le dossier.

L'intérêt de votre avocat n'est pas forcément le vôtre...

Cordialement,  
DSO

Par **mabrouk01**, le **12/11/2012** à **13:51**

Bonjour

mais l'intérêt de mon avocat n'est- il pas de me faire gagner ?  
ou bien quelle autre intérêt aurait-il ? l'argent ?  
merci

Par **DSO**, le **12/11/2012** à **13:56**

Hé oui, parfois l'argent... mais je ne peux pas dire que c'est le cas dans votre situation.

Cordialement,  
DSO

Par **mabrouk01**, le **12/11/2012** à **14:05**

Bonjour

Il me semble pas comme ça mais oui j'y ai pensé , il n'est plus tout jeune et il me connaît mais c'est vrai on ne sait jamais enfin j'ai fait ce que j'avais à faire en faisant appel aux conseil des

prud'hommes moi je ne fais pas cela pour l'argent mais pour le préjudice moral mais le prud'homme en n'a pas tenu compte , c'est vraiment encourageant .Je n'ai plus qu'à prier car la justice des hommes n'est pas toujours fiable .  
merci pour toutes vos réponses

Par **DSO**, le **12/11/2012** à **14:17**

Bon courage et j'espère que vous obtiendrez gain de cause.

Cordialement,  
DSO

Par **mabrouk01**, le **12/11/2012** à **15:25**

Bonjour

je vous tiendrais infirmée mais il faut compter 18 mois minimum

Alors A bientôt sauf si j'ai d'autres questions à formuler .

merci pour vos réponses